Ce n’est pas un crime de soutenir la Palestine, mais un devoir !

Mobilisez-vous en soutien aux personnes arrêtées lors des manifestations pour Gaza à Paris, afin d’obtenir l’amnistie pour tous !

Collectif de soutien aux personnes arrêtées lors des manifestations pour Gaza

Pour signer la pétition
https://www.change.org/p/la-population-mobilisez-vous-en-soutien-aux-personnes-arr%C3%AAt%C3%A9es-lors-des-manifestations-pour-gaza-%C3%A0-paris-afin-d-obtenir-l-amnistie-pour-tous
Ce n’est pas un crime de soutenir la Palestine, mais un devoir
Frappé par des policiers lors de son interpellation, puis humilié lors de son procès à l’issue duquel il a été condamné à 4 mois de prison ferme, Mohamed S. est un exemple édifiant de la répression mise en œuvre dès la manifestation du 13 juillet à Paris.

L’interdiction des manifestations de soutien à la Palestine des 19 et 26 juillet 2014 à Paris, et du 20 juillet à Sarcelles – un cas unique en Europe – a été précédée et suivie de dizaines d’interpellations et de garde-à-vue ; d’innombrables procès, le plus souvent en comparution immédiate.

L’objectif premier de cette répression était clairement de briser un mouvement de soutien à la Palestine et à sa résistance, portée de manière autonome par les Arabes et les musulman-e-s en France. Un mouvement qui s’est opposé sans ambiguïté au gouvernement français, qui a soutenu dès les premiers jours l’entité sioniste.

Au cours de procès ouvertement politiques, la seule dénonciation de l'horreur vécue par les Palestinien-ne-s de Gaza, est devenue passible de prison. Ces procès nous ont, une nouvelle fois, permis de mesurer tout l'arbitraire de cette justice d'exception.

Car en dépit de l'extraordinaire sévérité des peines prononcées, le Ministère public a choisi le plus souvent d'interjeter appel.

Nombreux sont celles et ceux qui devront à nouveau affronter l'épreuve d'un procès à l'issue incertaine. Avec toute l'angoisse que cela représente pour eux, leurs familles et leurs proches. Et les conséquences que de telles audiences peuvent avoir d'un point de vue personnel et professionnel.

Cette nouvelle vague de procès qui se tiendra courant novembre, et qui vient s'ajouter à celle du mois d'octobre, consécutive elle-même à celle de cet été, nous montre l'ampleur inouïe de la répression en cours, et nous rappelle chacun et chacune à nos responsabilités.

C'est pourquoi, nous exigeons l'amnistie des personnes déjà condamnées et l'abandon des poursuites contre toutes celles arrêtées et jugées parce qu'elles ont eu le « tort » de s'être levées pour soutenir les Palestinien-ne-s et leur résistance.

Et nous réaffirmons avec force que ce n'est pas un crime de soutenir la Palestine, mais bien un devoir.

Notre devoir à tou-te-s.

Premiers signataires :

Organisations et collectifs signataires :

Campagne pour l'Abrogation des Lois Islamophobes (A.L.I.), Groupe des Associations de Bagnolet (GAB), ISM-France (International Solidarity Movement, France), collectif Baraka, Coordination contre le racisme et l'islamophobie (CRI), Union

pour la Tunisie (UNI-T), Mouvement Echaâb (Tunisie), Wafa – France (Tunisie), Comité Action Palestine (CAP), Mouvement des Jeunes Palestiniens – PYM France, Étudiants Musulmans de France (EMF),

Individus signataires :

Dina Abouzeid (gestionnaire de projet), Nadjib Achour (historien), Nadine Acoury (traductrice), Belkacem Adda (informaticien), Nabil Adda (CPR – Tunisie), Lounès Adi (architecte), Elyas Arfaoui (Artiste), Sarah Asmeta (étudiante en Droits de l'homme), Caroline Aw (mère au foyer), Yassine Ayari (militant), Béatrice Bâ (Maman), Fatima Batou (étudiante), Farida Benmerabet (militante et responsable associative), Nawel Benstitou (mère au foyer), Elizabeth Bishop (enseignante University Texas – San Marco), Mostafa Brahami (Dr. Économie – Enseignant – Lausanne – Suisse), Youcef Brakni (professeur d'histoire), Florian Boucher (militant associatif), Mourad Boudabbouz (vidéaste), Nawal Bozakri (chargée de formation), Abdelaziz Chaambi (président du CRI), Hocine Chougui (journaliste), Justine Courtois (à la recherche d'un emploi), Romadi Mohammed El Amine (Service sécurité incendie et aide à la personne), Mounir El Asri (ingénieur planificateur), Leila El Hadouchi (présidente CRI-IDF) Jamel El Hamri (enseignant), Tayeb El Mestari (militant associatif), Hugo Étienne (Moniteur voile), Youssef Girard (historien), Samir Hachani (maître de conférence Université Alger 2), Khaled Hammadi (Ingénieur), Majid Jerbi (gérant d'entreprises), Chokri Jlassi (membre du bureau politique d'Alliance démocratique – Tunisie), Souad Khaldi (traductrice), Abdennaceur Laaradh (Mouvement Echaâb – Tunisie), Samir Laidi (conseiller municipal et cadre financier), Wajdi Limam (enseignant en travail social), Naïm Loucif (Imam, Professeur de sciences islamiques, responsable associatif – 74), Fodil Mahani (Entrepreneur), Dante Ibrahim Matta (étudiant), Maghria Mazroui (Responsable recrutement), Houria Medjahed (étudiante), Ayyoub Mehdi (étudiant), Sophien

Mehdi (technicien de recherche médicale), Otmane Mekkaoui (chef d’entreprise), Karim Moussa (réalisateur/journaliste reporter d’image), Hani Ramadan (Directeur du Centre Islamique de Genève), Philippe Robin (militant), Mireille Rumeau (militante anticolonialiste), Raghida Ousseiran (traductrice), Sarah Solo (professeur de français), Salah-Eddine Sidhoum (chirurgien – Alger), Abdelatif Sifaoui (journal Le Jeune Musulman – Algérie),Thomas Thouroude (Instituteur), Myriam Yhuel (Directrice agence d’emploi – Casablanca)